

# **Formation supérieure en matière de Banque & Finance : Information**

Bâle, le 6/22 décembre 2004

## ***Document informatif de base du 23.07.2004 (en allemand)***

- Situation initiale
- Changements dans la formation bancaire
- Défis
- Piliers de la formation continue en matière de Banque & Finance

cf. notre site Internet, à l'adresse:

[www.swissbanking.org/home/entwicklungen.htm](http://www.swissbanking.org/home/entwicklungen.htm)

# Evolution depuis juillet 2004

Au cours de l'été 2004, la Commission de formation a approuvé les principes fondamentaux de la formation continue non-universitaire dans le domaine Banque & Finance. Simultanément, le Groupe de travail mis en place par cette Commission a été chargé, dans le cadre d'un projet, de préparer les bases décisionnelles nécessaires. Le projet a pu démarrer au mois de juillet 2004, grâce au soutien financier de la fondation du "Verband Zürcherischer Kreditinstitute".

Sur ces bases, la Commission de formation a élaboré, le 10 novembre 2004, des propositions concrètes à l'attention du Conseil d'administration.

# Stratégie dans la formation continue non-universitaire en matière de Banque & Finance

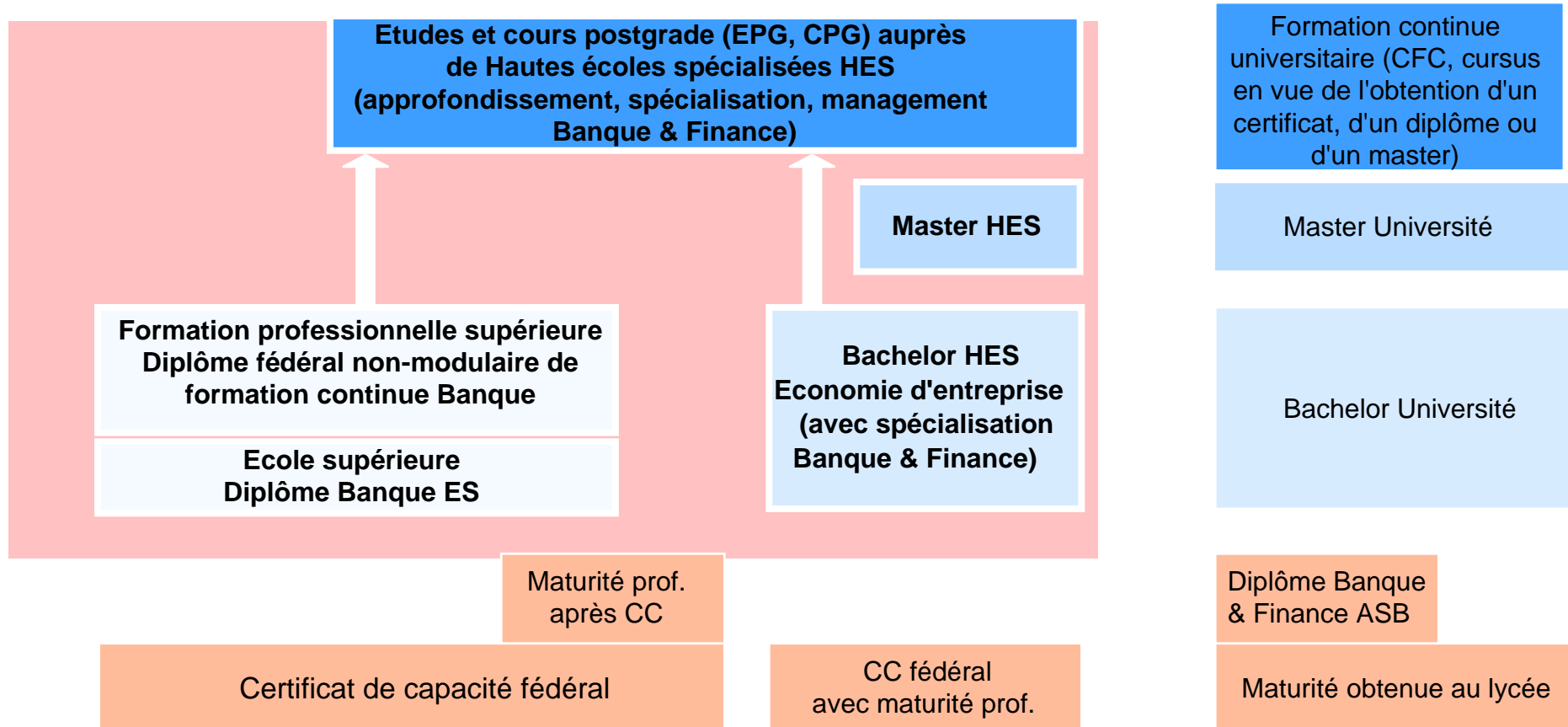
Sur la base des propositions de la Commission de formation, le Conseil d'administration de l'Association suisse des banquiers a décidé, le 6 décembre 2004, de poursuivre une stratégie basée sur le concept suivant en matière de formation continue non-universitaire:

- Création d'un **diplôme de formation continue Banque** dans le cadre de la formation professionnelle supérieure, en tant que formation complémentaire à l'activité professionnelle. Octroi d'un „**Diplôme Banque ES**“ (**Ecole supérieure Banque & Finance ESBF**). Possibilité d'enseigner des aspects sociaux outre la transmission pure et simple des connaissances.

# Stratégie dans la formation continue non-universitaire en matière de Banque & Finance

- Diplôme d'une haute école spécialisée, également obtenu parallèlement à l'exercice d'une activité professionnelle et comprenant une spécialisation en Banque & Finance à hauteur de 20 à 30% de l'enseignement dispensé. Formation achevée par un **Bachelor en économie d'entreprise (avec spécialisation en Banque & Finance)**.
- Les diplômés de ces deux qualifications doivent avoir la possibilité de **poursuivre des études post-grade dans des Hautes écoles spécialisées (HES) afin de se spécialiser**. Le Bachelor HES permet en outre de postuler à des études en vue de l'obtention d'un Master HES.

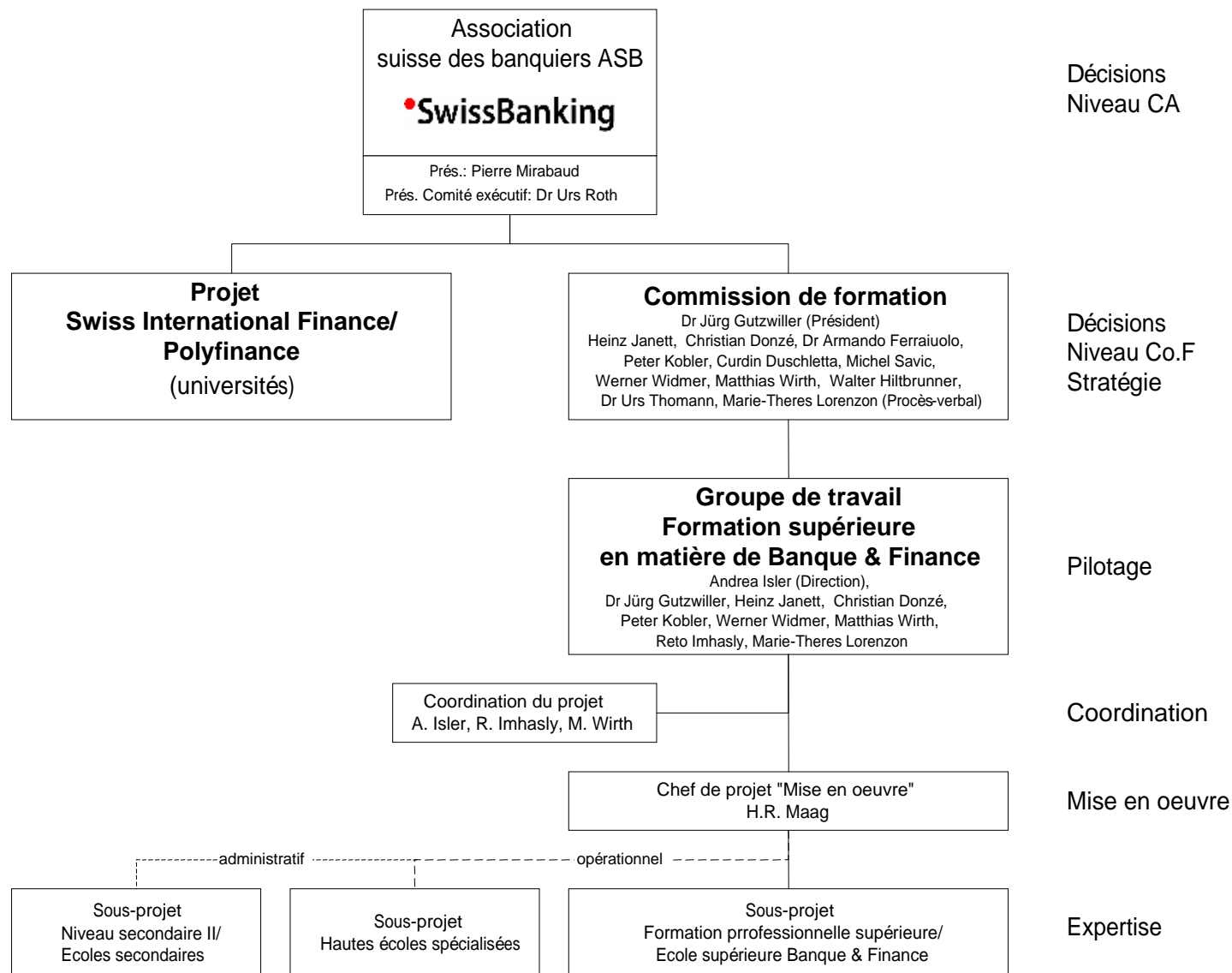
# Stratégie dans la formation continue non-universitaire en matière de Banque & Finance



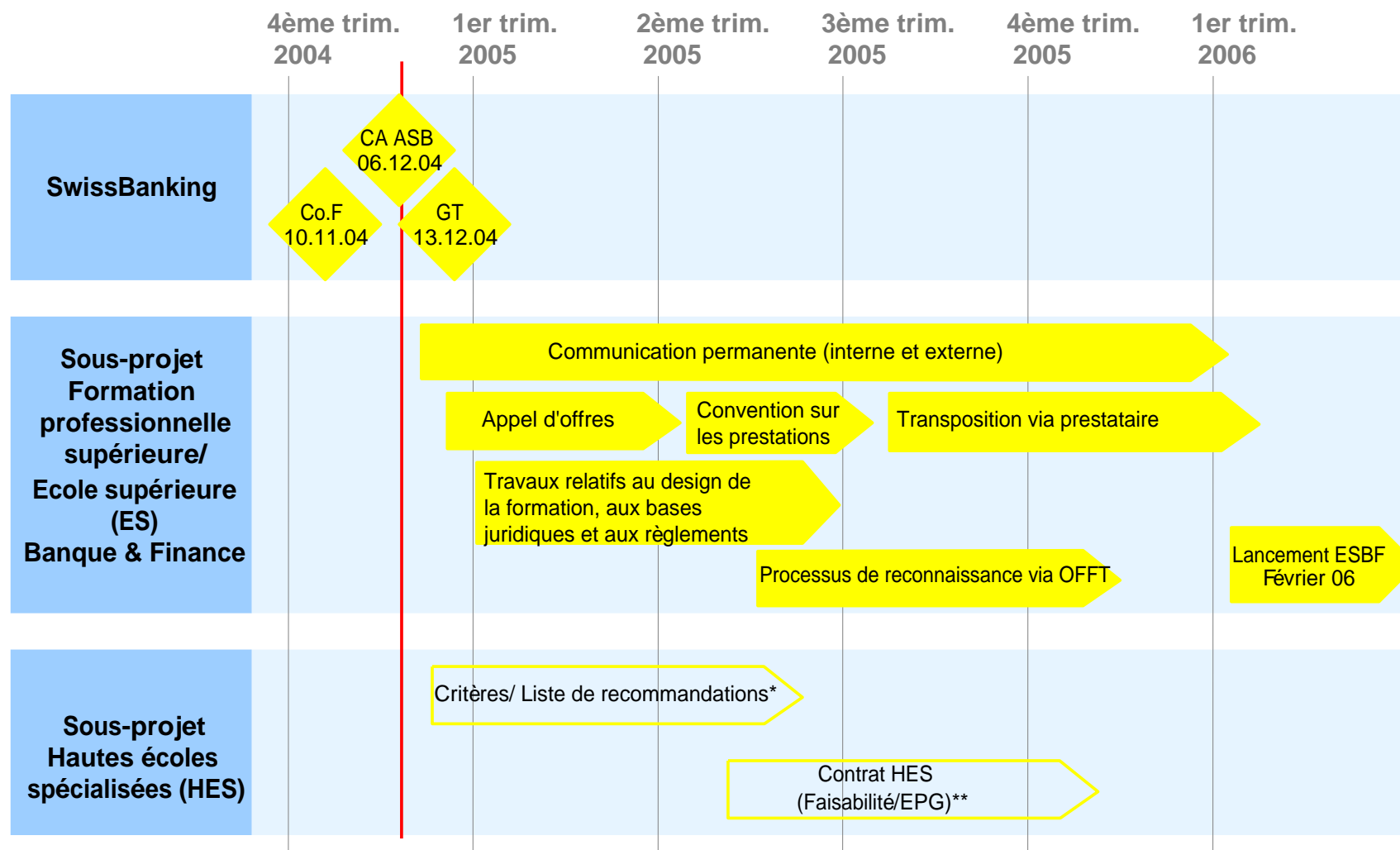
# Conséquences

- L'école supérieure Banque & Finance remplace les formations continues en matière de banque et finance dispensées dans le cadre du système des examens professionnels et supérieurs de banque, d'assurance et de planification financière (BAP).
- Il appartient à présent d'assurer avec toutes les personnes et institutions concernées une transition méticuleuse et aussi rapide que possible. Il convient également de protéger les intérêts des candidats et diplômés du système BAP existant. Parmi les priorités figurent notamment la possibilité de conclure correctement les formations entamées ainsi que la possibilité de prendre en compte dans la future ESBF les résultats partiels obtenus dans le cadre du système BAP.

# Transposition du projet



# Procédure à suivre / Echancier du projet



\* doit encore être discutée \*\* dépend des conditions-cadre juridiques

# Procédure à suivre / Echancier du projet ESBF

## **Début Appel d'offres ESBF**

début janvier 2005

Invitation (direct et via Internet) à une  
Séance INFO/Pre-Briefing  
Appel d'offres ESBF

## **Séance INFO/Pre-Briefing**

17 janvier 2005

## **Appel d'offres ESBF**

09.15 – 12.00 h

Hauptbahnhof Zürich

Rest. Au Premier

Salle Les Trouvailles

Zurich

# Information

## **Contact:**

Matthias Wirth

Association suisse des banquiers

Case postale 4182

4002 Bâle

Tél.: 061 295 93 93

[matthias.wirth@sba.ch](mailto:matthias.wirth@sba.ch)